

# charte du développement durable



 randstad

CDI-Intérim | Experts | Search & Selection | Solutions RH | Inhouse Services

# préambule

Le Groupe Randstad France est engagé dans une démarche globale de développement durable et a inscrit la charte du développement durable dans son code de déontologie. En lien avec l'ensemble de ses parties prenantes, le groupe s'est engagé à prendre en compte l'impact de ses activités sur son environnement, dans une démarche constante d'amélioration.

Le bilan 2011 des émissions gaz à effet de serre a permis d'identifier les postes les plus émissifs, et d'établir le plan d'actions 2013-2015 du groupe.

Les six principes de la charte fixent les principaux objectifs en faveur de la réduction de son impact écologique, de la protection et de la valorisation de son environnement écologique et humain.



## 1 le Groupe Randstad France s'engage à réduire ses émissions de CO<sup>2</sup>

**Le bilan 2011-2015 des émissions de gaz à effet de serre du groupe identifie que 72 % des émissions totales du groupe proviennent du poste d'émissions directes des sources mobiles à moteur thermique, c'est-à-dire à la combustion de carburant par les véhicules.**

**C'est donc le domaine privilégié sur lequel le groupe a choisi de porter ses actions.**

- **Emissions de CO<sup>2</sup>** : publication du Bilan des émissions de gaz à effets de serre du Groupe Randstad en France, étude de solutions d'affranchissement moins émettrices de CO<sup>2</sup>
- **Organisation du travail** : mise en place du télétravail (2013), incitations à la limitation des déplacements : mise à disposition de systèmes de téléconférences, promotion de la messagerie instantanée, outils informatisés d'espaces de travail virtuels collaboratifs (Google Drive, intranet)
- **Plan de Déplacement Inter-Entreprises** : adhésion au PDIE des grandes entreprises de la Plaine St-Denis, actions de promotion de l'utilisation privilégiée des transports publics et du covoiturage.
- **Flotte automobile** : introduction progressive de véhicules hybrides dans le parc automobile du groupe, un véhicule électrique mis à disposition des collaboratrices et collaborateurs du siège de la Plaine St-Denis.
- **Actions de sensibilisation à l'éco-conduite** : organisation annuelle d'une journée éco-conduite pour les intérimaires, et sensibilisation des collaborateurs-trices permanents à la conduite de véhicules électriques.
- **Politique voyage** : politique orientée vers les moyens de transport à empreinte réduite : train plutôt que l'avion pour les grands déplacements.





## le Groupe Randstad France s'engage à réduire sa consommation énergétique

Depuis 2011, le groupe est engagé dans un programme d'économies d'énergie par le déploiement continu de bonnes pratiques.

- **Eclairage** : remplacement progressif de l'éclairage par des ampoules basse consommation, extinction générale programmée des lumières, installation de détecteurs de présence dans les espaces communs.
- **Isolation** : choix de locaux en fonction de critères HQE et BBV, pose de films thermo-isolants sur les parois vitrées du siège
- **Baisse de la consommation des équipements informatiques** : programme en cours depuis 4 ans de réduction de la surface occupée par les serveurs informatiques (virtualisation datacenter, utilisation de châssis multi-lames) ; objectif : 90 % de machines virtuelles.



## le Groupe Randstad France s'engage dans une politique d'achats responsables

En 2014, le groupe Randstad en France applique la nouvelle politique globale d'achats déployée par Randstad Holding invitant les fournisseurs à réduire leur empreinte environnementale.

- **Charte d'achats responsables** : adoption d'une charte d'achats responsables complétant la présente charte de développement durable
- **Engagement des fournisseurs** : signatures par l'ensemble des fournisseurs des conditions générales d'achats intégrant un chapitre sur la responsabilité sociétale, du code de déontologie fournisseurs, et reporting trimestriel de ces deux indicateurs à Randstad Holding ; intégration d'un questionnaire RSE dans les appels d'offres, intégration d'une clause RSE dans les contrats fournisseurs.
- **Secteur adapté** : en lien avec la politique handicap, augmentation progressive des achats auprès du secteur protégé : fournitures bureau, plateaux repas, dématérialisation/archivage notes de frais, traitement des réponses négatives aux candidatures spontanées...
- **Fournitures « vertes »** : fournitures de bureau, clause de non toxicité des produits de nettoyage





## le Groupe Randstad France s'engage à économiser le papier et les consommables

Depuis 2011, le groupe Randstad en France a mis l'accent sur la modération des impressions.

- **Réduction des éditions papier** : informatisation des bulletins de paie, contrats de délégation intérimaires, contrats de mise à disposition clients,...
- **Impressions** : préconisation d'utilisation d'encre noire sur papier recto-verso, diffusion d'un guide des éco-gestes au bureau, mise en service de badges d'impression personnalisés (2015).



## le Groupe Randstad France s'engage à promouvoir le traitement et le recyclage de ses déchets

Depuis 2011, le groupe Randstad en France a renforcé sa politique de gestion des déchets.

- **Recyclage des matériels** : matériel informatique recyclé sur l'ensemble des sites, recyclage des cartouches d'encre, du papier, du plastique, des piles, du mobilier, des téléphones portables auprès d'associations.
- **Tri sélectif** : mis en place au siège social de la Plaine St Denis, mise à disposition de mugs au lieu de gobelets plastiques. Programmes de réduction des déchets sur différents sites à l'étude.
- **Eaux usées** : pose de chasses d'eau à débit variable, de robinets automatiques...





# le Groupe Randstad France promeut l'écocitoyenneté dans les relations sociales

Depuis son origine, le groupe est attaché à la promotion simultanée des intérêts de toutes ses parties prenantes. Il promeut une nouvelle vision des relations humaines et de la relation à l'environnement. Il s'engage à tout mettre en œuvre pour renforcer son lien social, faire face au risque de discrimination et veiller à préserver l'environnement.

- **Création de valeur humaine** : force de proposition au niveau de la branche professionnelle, en faveur de l'emploi comme la création du nouveau contrat CDI intérimaire (2014).
- **Prévention des accidents du travail** : politique de prévention des accidents du travail, organisation annuelle de la semaine « santé sécurité » pour les salarié-e-s intérimaires et permanent-e-s, certification MASE d'agences.
- **Egalité des chances** : actions de soutien à des programmes associatifs ou institutionnels en faveur de personnes éloignées de l'emploi par l'Institut Randstad pour l'égalité des chances et le développement durable, obtention et renouvellement du label égalité professionnelle f/h (depuis 2008), et du label européen Gender Equality European Standard (GE-ES – depuis 2011), mise en œuvre d'un comité anti-discrimination ouvert aux candidats et salarié-e-s intérimaires et permanent-e-s.
- **Dialogue social** : signature d'accords avec les partenaires sociaux portant sur la qualité de vie au travail, l'égalité professionnelle f/h, mise en œuvre d'un plan d'action contrat de génération...
- **Politique handicap** : mise en place d'une politique handicap pour les salarié-e-s intérimaires et permanent-e-s, création d'un réseau d'agences référentes handicap (2011) pour les intérimaires, création d'une mission handicap (2012), mise aux normes progressive des agences pour l'accueil des personnes à mobilité réduite (tous les travaux réalisés sur des agences depuis 2012 ont inclus la mise aux normes), promotions annuelles de formations-reconversion de personnes en situation de handicap au métier de consultant d'agence d'emploi.
- **Actions de formation – communication - sensibilisation** : programmes annuels de formation du management à la non-discrimination et à l'égalité professionnelle f/h (plus de 1000 managers formés depuis 2009), publication annuelle depuis 2011 d'un rapport sociétal et environnemental, campagnes annuelles internes et externes de lutte contre les stéréotypes, actions de sensibilisation au développement durable, séances de sensibilisation des clients à la non discrimination.
- **Développement durable/biodiversité** : installation de ruches et de refuges à insectes sur le site du siège social de la Plaine St-Denis.

